ANIMATION DE LA CHARTE FORESTIERE DU TRIEVES – 2016

Ce projet d'envergure a été piloté par la communauté de communes du Trièves dès 2016, puis les communautés de Matheysine et de l'Oisans ont intégré la stratégie forestière, forts des résultats de la charte 2016 et des enjeux forestiers de leurs territoires : on parle alors de **stratégie forestière Sud Isère.**

La forêt occupe une place importante sur le territoire Alpes Sud Isère et pas seulement en terme de surface. Elle est source d’emploi et d’activité économique, support de nombreuses activités de loisirs. La forêt est également indispensable pour préserver la ressource en eau, protéger les villages des chutes de blocs et des avalanches, capter une partie de nos émissions de Co2…

Les objectifs de cette deuxième charte  sont de permettre aux différents acteurs  de travailler en concertation et d'acquérir une culture commune. Plus précisément :

* Mobiliser davantage de bois dans une forêt gérée plus durablement
* Œuvrer pour une filière bois dynamique, cohérente et valorisant le bois local
* Anticiper la problématique de régénération forestière
* Valoriser le potentiel touristique et environnemental de la forêt
* Mobiliser davantage de bois dans une forêt gérée plus durablement